



**Comité de Lutte
pour l'Automaticité
des Prestations**

Communiqué de presse

Le Comité de Lutte pour l'Automaticité des Prestations (CLAP) lance une nouvelle campagne, dépose une motion pour l'automaticité des prestations et s'oppose à toute attaque contre les subsides à l'assurance-maladie.

Le CLAP prend acte de la publication du dernier rapport social vaudois, qui met en lumière une réalité préoccupante : le non-recours massif aux prestations sociales auxquelles une partie importante de la population a pourtant droit.

Ce constat confirme ce que nous dénonçons depuis des années : les barrières administratives, le manque d'informations et la crainte d'être stigmatisé empêchent de nombreuses personnes de faire valoir leurs droits. Le non-recours fragilise les ménages concernés et affaiblit l'efficacité même des politiques sociales. Un nombre significatif de personnes, entre un quart et un tiers des possibles bénéficiaires, n'arrive pas à accéder à leurs droits.

Une motion nécessaire au Grand Conseil

Dans ce contexte, le CLAP salue la motion déposée par le député popiste Marc Vuilleumier au Grand Conseil vaudois, demandant d'étudier l'opportunité d'introduire l'automaticité des prestations sociales, en commençant par les subsides à l'assurance-maladie. Fait intéressant : les premiers dépôts du député Vuilleumier sur le sujet date de... 1990 !

Plusieurs cantons ont déjà franchi ce pas (Genève, Jura, Valais, Neuchâtel, Berne, Uri, Appenzell Rhode Intérieur). En exigeant la généralisation à tous les ayants droit des subsides LAMaL, nous avançons vers un droit populaire effectif qui modifierait profondément la situation, matérialisant une évidente conquête de justice sociale. Nous refusons que les personnes soient enfermées dans des procédures interminables, difficiles, décourageantes et en dernière instance disqualifiantes comme c'est la règle jusqu'ici. Le droit aux subsides et toutes les aides, en fait est vidé de son contenu par les processus d'accès qui mettent des obstacles décisifs pour des rations considérables de possibles ayants droit.

Une attaque inacceptable contre notre majorité sociale

Le CLAP dénonce la motion déposée par la députée Florence Gross, qui vise à supprimer le renouvellement automatique des subsides d'une année à l'autre pour les ayants droit. Cette motion s'inscrit dans un projet stratégique de désagrégation des subsides afin de diminuer drastiquement les coûts de cette mesure, dans une volonté d'austérité et de destruction des prestations publiques.

Pourtant, la réalité est connue : les délais d'attente pour une première demande de subside atteignent aujourd'hui jusqu'à 11 mois. Dans ces conditions, exiger des démarches répétées, année après année, pour près de 40 % de la population vaudoise relève de l'absurde. Une telle exigence entraînerait mécaniquement une explosion des retards, des interruptions de prestations et du non-recours, tout en surchargeant durablement une administration déjà à bout de souffle, comme nous l'avons déjà dénoncé à de nombreuses reprises.

Le CLAP adresse une lettre ouverte à l'attention de Madame la députée Florence Gross, avec copie à Madame Christelle Luisier, Présidente du Conseil d'Etat, qui appelle à refuser cette attaque et à ne pas démanteler l'indispensable dispositif des subsides à l'assurance-maladie. Ce dispositif comprend d'ores et déjà des éléments d'automaticité qu'il s'agit de conserver à tout prix.